CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et le milieu sportif des jeunes. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation de la pratique sportive comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques.

Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

- Démontrer du respect envers les entraîneurs, les dirigeants et les commissaires.
- Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié.
- Éviter toute violence verbale envers les participants et appuyer les efforts déployés en ce sens.
- Ne jamais oublier que leur enfant pratique un sport pour son propre plaisir.
- Encourager leur enfant au respect de la charte de l'esprit sportif.
- Reconnaître les bonnes performances de leur enfant comme celles des participants adverses.
- Aider leur enfant à chercher à améliorer ses habiletés et à développer son esprit sportif.
- Apprendre à leur enfant qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire.
- Juger objectivement les possibilités de leur enfant et éviter les projections.
- Aider leur enfant à choisir une ou des activités selon ses goûts.
- Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il ne s'est pas bien classé.
- Éviter toute forme de discrimination.
- Prôner par l'exemple en respectant les règlements et par la résolution de conflits non-violente.

LA COURONNE DU CLUB OFR REPRÉSENTE À LA FOIS NOS 3 MONTAGNES, LES MARCHES DU PODIUM ET LE CHEMINEMENT DE NOS ATHLÈTES ET ENTRAÎNEURS.